

AUJOUR'HUI NOUS NE POUVONS PLUS CONSOMMER L'ENERGIE SANS REFLECHIR !

- Choisir une température raisonnable

Si les locaux sont conditionnés, adapter la température de consigne à l'habillement et à l'activité.

Activité	Été	Hiver
Bureau	26°C	21°C
Ménage / Atelier	22 - 24°C	15 - 20°C
Travail intellectuel, assis	26°C	21 - 23°C
Travail manuel léger, assis	28°C	19 - 20°C
Travail manuel léger, debout	28°C	18 - 19°C
Travail manuel lourd, debout		15 - 17°C
Sommeil	18 - 22°C	17 - 20°C

- Surveiller les températures ambiantes, contrôler les locaux critiques

Placer des thermomètres dans les locaux principaux pour contrôler la température. Contrôler les isolations déficientes et les fuites d'air dans les locaux (thermographie-fumée-feuille de papier) où la puissance du chauffage est insuffisante.

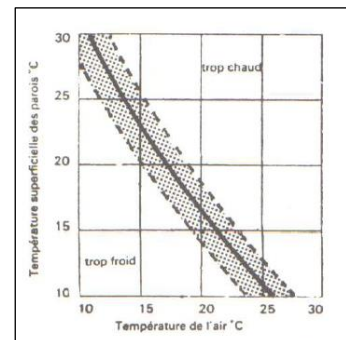
- Réduire temporairement la température ambiante

Réduire le chauffage pendant la nuit ou l'arrêter complètement. Dans les bureaux et les écoles, arrêter ou baisser le chauffage en fin de semaine. Installer des régulateurs ou des thermostats.

- Température de surface des parois

Recommandation :

Différence entre la température de l'air et la température des surfaces ne devrait pas dépasser 2 à 3 °C.



- Contrôler l'aération

Agir de manière à assurer une aération suffisante, mais pas superflue. Aérer brièvement et en grand pour changer l'air, mais aérer continûment à débit contrôlé pour sécher ou refroidir la structure. Fermer les clapets de la cheminée quand elle est hors service. Faire tourner le ventilateur de la cuisine quand, et seulement quand c'est nécessaire. Fermer les portes entre les étages (surtout celles de la cave et des combles).

- Réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres

Fermer pendant la nuit les stores à rouleaux, les volets et les rideaux (les rideaux ne doivent pas descendre devant les radiateurs). Cette mesure est particulièrement efficace devant les anciennes fenêtres.

- Réduire l'ensoleillement des locaux en été

Utiliser les protections solaires mobiles, en particulier dans les locaux temporairement inoccupés. Informer les utilisateurs de l'importance de cette mesure pour leur confort.

▪ Fermer les radiateurs inutiles

Dans les locaux où le chauffage n'est pas nécessaire (garages, dépôts, caves), fermer, ou mieux éliminer les radiateurs. Attention : chauffer toutes les pièces communicantes, surtout dans les bâtiments mal isolés (risques de moisissures).

▪ Fermer les radiateurs dans les locaux utilisés irrégulièrement

N'ouvrir les radiateurs que peu avant d'utiliser le local. Pour que la pièce se réchauffe plus rapidement, faire poser une isolation intérieure. Cette mesure n'est recommandée que pour les locaux fermés ne communiquant qu'avec un local chauffé.

▪ Tenir la chaufferie en ordre

Les brûleurs sont très délicats. Éviter la poussière.

▪ Assurer un entretien régulier

Faire contrôler régulièrement le brûleur et la chaudière. Nettoyer au moins une fois par année les chaudières et les cheminées. Veiller l'exécution des contrôles conformément aux prescriptions légales et abonnements de service.

▪ Relever la consommation d'énergie

Relever régulièrement (une fois par mois au moins) les indications jauges à mazout, des compteurs horaires, électriques ou de gaz.

▪ Informers les utilisateurs et les sensibiliser

Faire connaître tous les mois la consommation d'énergie. Renseigner les occupants sur les économies possibles, sur les mesures envisagées, ainsi que sur les résultats obtenus.

Année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Eau												
Electricité												
Mazout												
Gaz												

▪ Température de l'air – Humidité relative de l'air

Dans des locaux chauffés, l'humidité relative de l'air devrait se situer entre 40 et 65%.

